

COMPTE- RENDU**Réunion Conseil Municipal****du 09 Mars 2017 à 19 heures****Convocation du 1^{er} Mars 2017**

Présents : Mme SOULARD, Mr FRAPPÉ, Mr DURET, Mr PEYNAUD, Mr BRUNET, Mr NORMAND, Mr LEVIS, Mr RAITON, Mr LAMAUD, Mr LEGRAND, Mr HURTEAUD.

Secrétaire de séance : Mr NORMAND.

Madame le Maire procède à l'appel des conseillers municipaux (11 membres présents).
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion précédente.
Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

- 1 - VOIRIE – Commission voirie – Entretien des fossés
- 2 – QUESTIONS DIVERSES.

Madame le Maire propose donc de débattre de l'ordre du jour.

1 – VOIRIE – Commission voirie – Entretien des fossés

Madame le Maire demande à Monsieur DURET de faire part des observations suite au recensement des fossés situés sur le territoire communal.

Monsieur DURET remercie tout d'abord les membres de la commission pour avoir participé à ce travail de repère des fossés.

Monsieur DURET indique qu'il a été noté les fossés qui nécessitent un entretien régulier, et signale qu'il sera nécessaire de prévoir un élagage à certains endroits ainsi que la pose de buses pour éviter les manœuvres des véhicules d'entretien.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un complément d'information sera demandé auprès des services de la Sous- Préfecture et DDA en ce qui concerne les fossés d'assainissement créés lors du remembrement.

2 – QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'à partir du 15 Mars 2017, les demandes de carte d'identité devront être effectuées auprès de la Mairie de SAINT SAVIN. Les instructions précises sont affichées en Mairie et seront déposées sur le site de la Commune.

- Madame le Maire remercie les personnes ayant participé au démontage et démolition du barbecue le 24 Février dernier, obligation au vu de la réglementation et de l'intervention du procureur de la République.

Des buvettes (structures mobiles) pourraient être une solution pour les associations, organisatrices d'évènements. L'avantage étant de les disposer à des endroits différents suivant les activités proposées. Ce sujet sera étudié lors du vote du budget.

- Madame le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux sur le pont situé à la lilotte sont envisagés avec la Mairie de ST SAVIN. Ce dossier ne pourra donc être délibéré ce soir, d'une part parce qu'il n'a pas été porté à l'ordre du jour et que nous attendons l'avis de SAINT SAVIN sur les deux devis établis.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de respecter les principes fondamentaux de la commande publique, à savoir choisir une offre répondant de manière pertinente au besoin, faire une bonne utilisation des deniers publics et ne pas contracter systématiquement avec un même prestataire lorsqu'il existe une pluralité d'offres potentielles susceptibles de répondre au besoin.

Madame le Maire indique donc que chaque dépense sera étudiée de manière à retenir l'offre la plus intéressante pour la Commune tant pour la technicité que pour le coût financier.

Madame le Maire fait part d'un autre sujet voirie concernant la création d'un fossé sur la voie communale n° 1, lieu-dit « Manan Nord » pour permettre le busage de la propriété de Mr VIVES et Mme ARIES. La réalisation de ce fossé a été réalisée par les agents municipaux.

- Monsieur LEGRAND informe le Conseil Municipal que lors de la réunion du SDIS à ST SAVIN, il leur a été rappelé que toute incinération est désormais interdite du 1^{er} Janvier au 31 Décembre.

- Monsieur FRAPPÉ informe les conseillers municipaux que le Président du Comité des Fêtes est Monsieur Arnaud LEVIS et demande aux conseillers présents de s'investir dans les associations communales.

- Monsieur LEVIS fait part de leur rencontre avec Monsieur DORRONSORO, Président du Club Vélo « Les Pachydermes », organisateur de la course du 1^{er} Mai (courses contre la montre le matin et course en peloton l'après-midi. Monsieur DORRONSORO recherche des bénévoles pour assurer les fonctions de commissaires de courses (chasuble et drapeau fournis).

Le comité des fêtes assurera le stand restauration.

- Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la réunion cantonale, pour l'attribution du FDAEC (fonds départemental aux équipements des communes), présidée par Monsieur Alain RENARD, Conseiller Départemental. Les conseillers qui souhaitent assister à cette réunion sont invités à se faire connaître. Monsieur LAMAUD Christian accompagnera Madame le Maire à cette réunion.

- Monsieur LEVIS demande à Mme BOUQUET de bien vouloir leur transmettre par mail les dates des prochaines élections (Présidentielles et Législatives).

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la résiliation du bail de l'infirmière depuis le 1^{er} Mars 2017. Quelques travaux intérieurs sont en cours, cette salle pourra être utilisée pour des petites réunions. Les conditions d'utilisation de cette petite salle seront débattues ultérieurement.

En ce qui concerne les locations des salles municipales, une réunion annuelle sera organisée chaque année, au mois de septembre, afin d'établir les dates retenues par les associations pour l'année suivante.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le Maire,

Marie-Claire SOULARD.